



Accompagnement VAE CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention social)

CONTACT DE L'ORGANISME

AHMED LEMLIGUI

MAIL : FIDES.FORMATION.CONSEIL@GMAIL.COM

Tel : 06.69.04.84.55

DATES OU PERIODE

A définir

DURÉE

21h

LIEU DE FORMATION

Présentiel ou distanciel

TARIFS

Nous contacter, un devis est édité avant le début de l'action qui précise le coût de l'accompagnement.

OBJECTIF

Accompagner le candidat à repérer les situations d'expériences pertinentes au regard du diplôme visé.

PUBLIC VISÉ

Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation désireuse de valider le diplôme d'État CAFDES par le biais de la VAE.

PRÉREQUIS

Justifier d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Pour s'inscrire à notre formation, veuillez nous contacter par mail ou téléphone. L'accompagnement débutera au plus tard 1 mois après finalisation de l'inscription.

DEBOUCHES : le diplôme CAFDES permet d'accéder à des postes de directeur/directrice dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

Les diplômes du social sont très demandés sur le marché de l'emploi dans ce secteur, leur obtention notamment par la VAE offre des perspectives de débouchés indéniables. De nombreux établissements et services se retrouvent aujourd'hui en pénurie de professionnels diplômés. Réussir à décrocher un diplôme par la voie de la VAE est un atout majeur et favorise l'attractivité à toutes les échelles de la hiérarchie des entreprises. De nombreuses organisations de travail sont dans une telle demande de professionnels diplômés qu'elles se retrouvent contraintes de recourir à des professionnels non diplômés avec pour obligation de passer la VAE à court terme.

REFERENTIEL D'ACTIVITES

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques territoriales d'action sanitaire et sociale et à leur évaluation
- Définition et conduite d'un projet d'établissement ou de service à visée stratégique et opératoire
- Management, gestion des ressources humaines et communication
- Gestion économique, financière et logistique

Ces activités peuvent avoir été exercées dans un champ différent de celui de l'action médico-sociale, sanitaire ou sociale.



REFERENTIEL DE COMPETENCES

- DC1 : Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de vie de service
- DC2 : Management et gestion des ressources humaines
- DC3 : Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou d'un service
- DC4 : Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire

Conformément au dispositif de la VAE, vous devez justifier d'une année d'expérience.

Attention : « Les périodes de formation initiale ou continue, quel que soit le statut de la personne, ainsi que les stages et les périodes de formation en milieu professionnel effectués pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre ne sont pas prises en compte dans la durée d'expérience requise. » (Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002)

Dispense d'unité de compétences :

Les titulaires de certains diplômes ou de titres peuvent être dispensés de certaines unités de compétences puisqu'elles sont validées automatiquement (cf. tableau) :

Diplômes	Unités de compétences			
	DC 1	DC 2	DC 3	DC 4
CAFERUIS (certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)				✓
DSTS (diplôme supérieur de travail social)				✓
DEIS (diplôme d'État d'ingénierie sociale)	✓			✓

En cas de non validation d'un ou plusieurs DC (domaines de compétence) il est possible au candidat : soit de se rapprocher d'un centre de formation pour suivre des cours en vue de l'obtention du diplôme visé, soit de se représenter à l'appréciation du jury à une session ultérieure.

PROGRAMME

L'aide méthodologique consiste à présenter le cheminement du dossier, à proposer une méthodologie pour vous permettre de décrire, d'analyser et d'organiser vos écrits pour compléter le dossier.

Livret 1

Aide à la constitution du dossier de recevabilité (livret 1) : mettre en relation vos compétences avec celles exigées par le référentiel du diplôme visé afin de remplir le dossier de demande de recevabilité et d'y joindre les pièces justificatives.

Livret 2

L'objectif est de s'approprier le livret 2 ainsi que le référentiel du diplôme.

Étape 1

- Analyse de l'expérience, du référentiel et choix des emplois et activités à décrire, les questions de l'accompagnateur permettent de décrire et expliciter avec une précision suffisante le contexte de ses activités et des procédures mises en œuvre



Étape 2

- Conseil méthodologique de rédaction des différentes fiches du livret 2

Étape 3

- Conseil méthodologique de rédaction des différentes fiches du livret 2

Étape 4

- Analyse de l'avancée du livret 2, conseil, guidage, finaliser le dossier, à ce stade, les questions et les remarques de l'accompagnateur permettent d'atteindre le degré de précision attendu par le jury de validation

Étape 5

- Préparation au passage devant le jury : modalités de l'entretien de validation, simulation de la présentation professionnelle, préparation au questionnement

Étape 6

- Soutien personnalisé, relecture du dossier tout au long de l'accompagnement (échanges de mails, appels téléphoniques)

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Dépôt du dossier rédactionnel + oral de validation devant jury
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement à distance (visio, téléphone) ou en présentiel
- Accompagnement individuel
- Échange de mails
- Technique de questionnement
- Relecture du dossier
- Livret de suivi

Référent pédagogique et formateur :

Chaque accompagnement est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par l'accompagnateur désigné par l'organisme de formation.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Durant tout l'accompagnement, l'accompagnateur ajuste les objectifs en fonction de l'avancée du candidat.
- Les objectifs de l'accompagnement sont atteints lorsque le livret 2 est finalisé selon les attendus du certificateur.
- À l'issue de l'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience un suivi post-jury est effectué.



- En cas de validation partielle, une aide à la construction d'une stratégie et un plan d'actions au regard des préconisations est apportée (recherche d'une formation complémentaire et moyens d'acquérir de l'expérience complémentaire pour atteindre la validation totale).
- Attestation individuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Nos formations sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. Nous vous proposerons des solutions d'adaptations (exemple : supports de formations, rythme de la formation, soutien pédagogique, etc.) et d'aménagements en fonction de vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent handicap pour plus d'informations.
- Pour toute réclamation, aléas ou difficultés rencontrés pendant la formation, veuillez prendre contact avec notre organisme par téléphone ou par e-mail. Nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Mise à disposition d'une assistance technique et pédagogique, par visioconférence, téléphone et mail, pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours : mail : fides.formation.conseil@gmail.com & Tel : 06.69.04.84.55.

INDICATEURS DE RESULTATS

Taux de satisfaction	Taux d'obtention des certifications	Nombre de candidats accompagnés
100%	NC	1